

**Commune de GIGONDAS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt-cinq, et le jeudi 12 juin à dix huit heures trente ;**

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Michel MEFFRE, Maire en exercice.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

|                                         |                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présent(es) à l'ouverture de la séances | Anne Sophie AY, Jérôme BOUDIER, Caroline CHOCHOIS, Véronique CUNTY, Céline DRUT, Lionel FUMAT, Anne Caroline MAZALOUBAUD, Michel MAZALOUBAUD, Michel MEFFRE, Anik VINAY SOUCHIERE, Thémis SOUCHIERE |
| Excusé (e) Pouvoir(s) :                 | Mathieu BOUTIERE à Anne Caroline MAZALOUBAUD, Claudine FARAVEL à Céline DRUT, Eric UGHETTO à Michel MEFFRE,                                                                                         |
| Absent(es) :                            | Frédéric HAUT                                                                                                                                                                                       |

**Madame Céline DRUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**D2025\_47**

**ACQUISITION DE LA COLLECTION « L'ÉCOLE D'AUTREFOIS »**

Considérant que la commune souhaite accroître son patrimoine en faisant l'acquisition de biens mobiliers, en l'espèce la collection de « L'École d'autrefois » appartenant à Monsieur Alain RIVIERE ;

Considérant l'inventaire des biens meubles, réalisé le 3 avril 2025 par Maître Patrick ARMENGAU, Commissaire Priseur, Expert près La Cour d'Appel, Hôtel des Ventes d'Avignon, pour un total de 7 000 € (sept mille euros) ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité ( 7 + 3 pouvoirs voix pour, 1 voix contre au motif qu'il n'y a pas de projet après cette acquisition), 0 voix d'abstention) :**

**AUTORISE** l'acquisition au prix de 7 000 € la collection l'École d'autrefois » appartenant à Monsieur Alain RIVIERE ;

**DIT** que les crédits nécessaires à sont inscrits au budget 2025 ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance  
Céline DRUT

Monsieur le Maire,  
Michel MEFFRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20250612-D2025\_47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2025  
Publication : 16/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



*Michel MEFFRE*